

Réunion : **Réunion ordinaire publique de la ville de Belle-Baie**

PROCÈS-VERBAL - ADOPTÉ

Date : **18/07/2023**

Heure : **18 h 30**

Présents / présentes :

D. Guitard, Maire

J.-G. Grant, Maire suppléant

A. Bard-Lavigne, Conseillère

R. Arseneau, Conseiller

C. Doucet, Conseiller

G. Frenette, Conseiller

M. Larivière, Conseillère

A. Noël, Conseillère

J. Olivier, Conseiller

P. Fongemie, Directeur général

W. St-Laurent, Greffière municipale

**M. Courtin, Directrice des Services administratifs et
Initiatives corporatives**

M.-A. Godin, Directeur des services aux citoyens

R. Doucet, Trésorier

B. Seymour, Conseillère stratégique en communication numérique

Absents / absentes :

O. Dilhac, Conseiller

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : **M. Larivière, conseillère**

Appuyé par : **C. Doucet, conseiller**

Que l'ordre du jour soit approuvé avec l'ajout du point 11.6 – Entente de collecte de fonds – *Fairview Consulting Corp.* et la suppression des points 10.3 – Présentation des états financiers 2022 de l'ancien village de Petit-Rocher, vérifiés par M. Gilles Deveaux, CPA, CA, au nom d'EPR Bathurst et 10.4 – État financiers vérifiés 2022, de l'ancien village de Petit-Rocher.

Vote :

Motion adoptée

5. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

5.1 East Coast Ice Inc.

M. Derek Cormier et M. Mathieu Martin donnent un bref historique de la ligue East Coast Ice et font un survol des différents programmes qu'ils offrent.

La demande du groupe fut de prolonger la saison de glace au printemps d'environ 8 semaines. Ils ont mentionné qu'ils utiliseraient la glace majoritairement en soirées et en fin de semaine, donc la municipalité serait en mesure d'offrir la glace à d'autres groupes pendant le jour.

Cet item sera discuté, par les membres du conseil, lors de la session de travail, datée le 1er août.

6. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1. Séance ordinaire publique tenue le 20 juin 2023

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **J. Olivier, conseiller**

Résolution

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 20 juin 2023 soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

6.2. Séance extraordinaire publique tenue le 27 juin 2023

Proposé par : **C. Doucet, conseiller**

Appuyé par : **A. Noël, conseillère**

Résolution

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique tenue le 27 juin 2023 soit approuvé comme distribué.

Vote :

Motion adoptée

7. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune affaire découlant des procès-verbaux.

8. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. Conseiller R. Arseneau

Le conseiller Arseneau fait le point sur ces rencontres de comités.

Les membres du comité MADA se sont rencontrés 7 fois à date. Le comité est composé de cinq membres, il mentionne qu'il y a des participants qui proviennent de presque tous les secteurs, sauf celui de Robertville.

Il fait également un survol des comités Bâtiments et surplus de terrain, Surveillance financière et dépenses du conseil.

8.2. Conseillère A. Bard-Lavigne

La conseillère Bard-Lavigne mentionne au groupe qu'il y aura une conférence de presse, cette semaine, au Parc les amis, Beresford.

8.3. Conseiller O. Dilhac

Le conseiller Dilhac était absent.

8.4. Conseiller C. Doucet

Le conseiller Doucet informe le groupe qu'il a assisté à cinq rencontres à la Commission des Services régionaux, depuis janvier. La commission travail en collaboration avec M. Yves Gagnon sur le plan de 5 ans.

8.5. Maire suppléant J.-G. Grant

Le maire suppléant Grant n'avait pas de rapport.

8.6. Rapport de l'équipe administrative

Le directeur général fait le point sur les divers dossiers en cours et sur les sessions de formation dont il a suivi.

Directeur des services aux citoyens faits, un survol des dossiers de loisirs et fait une mise à jour des dossiers dans le secteur des Travaux publics.

8.7. Rapport du maire

Le maire donne la liste des évènements et rencontres qu'il a assisté depuis le mois de mai.

Il fait également le point sur les rencontres qu'il a fait avec des citoyens qui ont des préoccupations

9. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE

Le rapport de correspondance fut envoyé par courriel à la fin du mois de juin.

10. FINANCES

10.1. Présentation des états financiers 2022 de l'ancienne ville de Beresford, vérifiés par M. Gilles Deveaux, CPA, CA au nom d'EPR Bathurst

Les états financiers consolidés ont été audités par EPR, Bathurst, auditeurs externes indépendants.

M. Gilles Deveaux, du bureau de EPR, présente aux membres du conseil les états financiers consolidés de l'ancienne ville de Beresford.

10.2. État financiers vérifiés 2022, de l'ancienne ville de Beresford

10.2 Approbation des états financiers vérifiés 2022 de l'ancienne ville de Beresford

Proposé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Que les états financiers consolidés vérifiés de 2022 de l'ancienne ville de Beresford soient acceptés comme présentés; et

Que le maire et le trésorier de la municipalité soient autorisés à signer les états financiers susmentionnés;

Il est résolu que les états financiers vérifiés 2022 de l'ancienne ville de Beresford soient approuvés comme présentés.

Motion adoptée

10.3. Présentation des états financiers 2022 de l'ancien village de Petit-Rocher, vérifiés par M. Gilles Deveaux, CPA, CA au nom d'EPR Bathurst

Ce point fut supprimé de l'ordre du jour et sera discuté à une réunion future.

10.4. État financiers vérifiés 2022, de l'ancien village de Petit-Rocher

Ce point fut supprimé de l'ordre du jour et sera discuté à une réunion future.

11. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

11.1. 707, rue Usine Beresford

11.1.1. Proposition de l'arrêté (plan municipal) 2023-04BM - Troisième lecture - par titre

Proposé par : **R. Arseneau, conseiller**

Appuyé par : **C. Doucet, conseiller**

Que l'Arrêté 2023-04BM, intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 18-2010 intitulé «Arrêté adoptant le plan d'aménagement municipal de la ville de Beresford »» soit passé en troisième lecture (par titre).

Vote :

Motion adoptée

11.1.2. Proposition de l'arrêté (zonage) - 2023-04BZ - Troisième lecture - par titre

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **A. Noël, conseillère**

Que l'Arrêté 2023-04BZ, intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé «Arrêté de zonage de la ville de Beresford »» soit passé en troisième lecture (par titre).

Vote :

Motion adoptée

11.2. Modification du processus de rezonage pour la propriété située au 874, rue Principale Beresford

Proposé par : **A. Noël, conseillère**

Appuyé par : **M. Larivière, conseillère**

Que la résolution 10.6 « Résolution du conseil concernant la modification de l'arrêté adoptant le plan municipal de la municipalité de Belle-Baie, pour la propriété ayant le NID 20919668 » ratifiée à l'assemblée ordinaire publique du 20 juin 2023 soit modifiée comme suit :

Que la présentation publique : Études des objections prévues pour la présente séance publique soit reportée.

Il est résolu que la présentation publique concernant la modification de l'arrêté adoptant le plan municipal de Beresford visant la propriété située au 874, rue Principale (secteur Beresford), ayant le NID 20919668 soit reportée au 16 août 2023.

Vote :

Motion adoptée

11.3. Application au programme de financement auprès de l'organisme de logement SCHL

Proposé par : **J. Olivier, conseiller**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Attendu que la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et

Attendu que la SCHL a lancé le programme de financement « Fonds pour accélérer la construction de logements », et

Attendu que la municipalité de Belle-Baie désire faire une demande sous le volet « Grandes villes et collectivités urbaines », 10 000 habitants et plus.

Qu'il soit donc résolu que les membres du conseil acceptent le plan d'action du Fonds pour accélérer la construction de logements, comme présenté, afin de soumettre une demande de la part de la municipalité de Belle-Baie, avant la date butoir du 18 août 2023.

Qu'il soit également résolu que la municipalité de Belle-Baie s'engage à réaliser une évaluation des besoins en matière de logements correspondant aux critères du programme, et ce, avant le 31 mars 2024.

Vote :

Motion adoptée

11.4. Modification des dispositions de l'arrêté de zonage du plan rural de la zone CRT-3 (Secteur Petit-Rocher)

Proposé par : **G. Frenette, conseiller**

Appuyé par : **C. Doucet, conseiller**

ENTENDU QUE la municipalité de Belle-Baie demande de modifier les dispositions de zonage du plan rural de la zone CRT-3, et

ENTENDU QUE la zone CRT-3, identifiée sur la carte de zonage de Petit-Rocher est limitée à la propriété située au 19, rue du Havre (Secteur Petit-Rocher), ayant les numéros cadastraux : 20855649 et 20289153, et

ENTENDU QUE le conseil municipal demande au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur (CCRU) son avis écrit concernant l'ajout suivant :

- Une clause permettant l'usage de conteneurs recyclés pour certains usages principaux dans la zone CRT-3.
- Un maximum de deux bâtiments accessoires pour chaque usage principal se déroulant sur le site

Il EST RÉSOLU QU'en vertu du paragraphe 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme* les membres du conseil demandent au comité CCRU de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de communiquer leur avis par écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Vote :

Motion adoptée

11.5. Proposition - Projet 22-06 - Cénotaphe Belle-Baie

Proposé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Appuyé par : **C. Doucet, conseiller**

Que la proposition Projet 22-06 – pour la construction du Cénotaphe (secteur Beresford) soit attribuée à *Pitre Design Inc.* pour le montant de 54 000\$, plus taxes.

Vote :

Motion adoptée

11.6. Entente de collecte de fonds - Fairview Consulting Corp.

Proposé par : **J.-G. Grant, maire suppléant**

Appuyé par : **M. Larivière, conseillère**

ATTENDU QUE *Fairview Consulting Corp.* est une firme de conseil en finance d'entreprise de renom se spécialise dans l'accompagnement des organisations pour obtenir des prêts, de l'équité ou des financements gouvernementaux; et

ATTENDU QUE les parties souhaitent conclure une entente dans le cadre de l'obtention de financement avec la SCHL – Fonds d'accélération du logement.

ATTENDU QUE la municipalité de Belle-Baie s'engage à payer un montant initial de 5 000 \$, plus TVH, en tant que frais de service et des frais de 10% basés sur le succès du montant demandé dans l'application, comme défini à l'article 3 de l'entente.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les membres du conseil approuvent l'entente entre *Fairview Consulting Corp.* et la municipalité de Belle-Baie et que le maire et la greffière municipale soient autorisés à signer tous les documents connexes au nom de la Ville.

Vote :
8 pour / 1 contre

Motion adoptée

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

13. SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi des dossiers n'est discuté.

14. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 20 h 29.

X

Daniel Guitard
Maire

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale